



ICAO

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE
INTERNATIONALE**

CINQUIÈME RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ AÉRIENNE POUR LA RÉGION AFRIQUE -OCÉAN INDIEN (RASG-AFI/5)

(Accra, Ghana, du 29 juillet au 2 août 2019)

Point 2 de l'ordre du jour : Rapports sur les activités du RASG-AFI

ÉQUIPE DE SOUTIEN À LA SÉCURITÉ - PERTE DE CONTRÔLE EN VOL - (LOC-I)

(Note présentée par le Kenya)

SOMMAIRE
La présente note travail expose les activités entreprises par l'équipe de soutien à la sécurité du RASG-AFI responsable de la perte de contrôle en vol (LOC-I) et les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action quinquennal du RASG-AFI.
REFERENCES : <ul style="list-style-type: none"> • Prochaines étapes, symposium sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) organisé du 22 au 24 juin 2015 à Nairobi, au Kenya. • Plan d'action quinquennal du RASG-AFI sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) approuvé par la réunion du RASG-AFI / 3 tenue à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, du 3 au 4 décembre 2015 • Résultats de l'atelier sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et sur la prévention de la perturbation et la récupération (UPRT) qui s'est tenu à Addis-Abeba (Éthiopie) du 19 au 21 décembre 2016;
Objectif stratégique connexe de l'OACI: La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique de l'OACI en matière de sécurité.

1. INTRODUCTION

Depuis 2015, dans le cadre de RASG-AFI et de l'Équipe d'appui à la sécurité sur la perte de contrôle en vol (LOC-I), des ateliers sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et l'UPRT ont été organisés afin de sensibiliser les États et l'industrie à cette catégorie de risque élevé de sécurité et de les encourager à entreprendre une formation et mettre sur pieds des mesures efficace d'atténuation visant à contourner ce phénomène.

2. ANALYSE

2.1 Rapport sur les activités récentes

2.1.1 Séminaire et atelier de haut niveau sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et la formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT) (Johannesburg, Afrique du Sud, 16-19 octobre)

- ✓ Formation / sensibilisation des principaux instructeurs et inspecteurs ;
- ✓ Mis l'accent sur les dernières SARP de l'OACI et des éléments indicatifs sur l'UPRT ainsi que sur les meilleures pratiques de l'industrie ;
- ✓ Une expérience pratique des techniques UPRT, à travers une session pratique sur un FSTD par groupe de 4 à 5 participants ; et
- ✓ S'est fondé sur les perspectives régionales relatives au Plan d'action du RASG-AFI sur la perte de contrôle en vol (LOC-I).

2.1.2 Atelier LOC-I et UPRT (Nairobi, Kenya, du 06 au 07 décembre 2018))

L'atelier a permis:

- ✓ La tenue de la première réunion du groupe de travail sur LOC-I et l'UPRT comprenant les principaux experts;
- ✓ Examen et modification du projet de document d'orientation dur RASG-AFI sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) et l'UPRT: cette tâche a été effectuée par l'intermédiaire de sous-groupes travaillant sur des chapitres spécifiques de ce projet de document d'orientation, dont les résultats ont été présentés en séance plénière.;
- ✓ Propositions pour la révision du Plan d'action quinquennal dur RASG-AFI sur la perte de contrôle en vol (LOC-I);
- ✓ Le compte rendu des progrès réalisés dans la région AFI; et
- ✓ Discussions sur les leçons tirées de la mise en œuvre de la l'UPRT, les succès et les défis.

3. CONCLUSION

- 3.1 La perte de contrôle en vol (LOC-I) demeure toutefois une préoccupation mondiale et joue un rôle majeur dans les accidents avec le taux de létalité et des pertes de coque les plus élevés. À cet égard, une attention accrue devrait être accordée aux mesures à prendre.
- 3.2 Les accidents connexes récents ont attiré l'attention sur la nécessité d'aborder également la certification et les limites d'exploitation des aéronefs ainsi que les questions qui pourraient avoir un impact dans ce domaine.

4. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

La réunion est invitée à:

- 4.1.1 prendre note des activités et des progrès réalisés en matière de perte de contrôle en vol (LOC-I);
- 4.1.2 exhorter les États à rendre compte des progrès réalisés à leur niveau dans la mise en œuvre du Plan d'action quinquennal du RASG-AFI;
- 4.1.3 exhorter les États, les organisations et l'industrie à participer au sondage en ligne sur la perte de contrôle en vol (LOC-I), à établir des rapports adéquats sur les progrès réalisés dans ce domaine et à partager les données de sécurité relatives à la perte de contrôle en vol (LOC-I);
- 4.1.4 exhorter les États, les organisations, les exploitants aériens et les organismes de formation à désigner des experts et à participer activement aux activités du groupe d'experts de base sur LOC-I et l'UPRT;
- 4.1.5 Encourager le champion sur LOC-I à améliorer en permanence le matériel d'orientation du modèle du RASG-AFI; et
- 4.1.6 Encourager les États, les organisations, les exploitants aériens et les organismes de formation à participer au prochain atelier prévu pour le Nigeria au mois de novembre 2019.

- FIN -